

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Référent scientifique – Enseignant-chercheur adossé au Cycle des hautes études de l'éducation et de la formation

9^e Cycle – Session 2027-2028

Thème : École et université dans une société inclusive- l'école pour tous et toutes, vers un apprentissage et une accessibilité universels.

Type de mission	Durée estimée	Session	Date limite
Vacation (Titre 2)	<i>2 jours en 2026 / 8.5 jours en 2027 / 16 jours en 2028</i>	9e promotion 2027–2028	<i>30/09/2026</i>

I. Contexte et présentation de l'appel à manifestation d'intérêt

Créé en 2019, le Cycle des hautes études de l'éducation et de la formation est un dispositif de formation de haut niveau porté par l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF). Il réunit chaque année 25 à 30 cadres aux profils diversifiés, cadres administratifs et pédagogiques de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, cadres de la fonction publique territoriale et de la fonction publique d'État, élus locaux et nationaux, managers du secteur privé, délégués généraux d'associations, journalistes, etc.

Au rythme de séminaires mensuels organisés dans différentes académies, enrichis d'un séjour d'étude européen et d'un colloque, le groupe mène une réflexion collective, stratégique et prospective sur une grande thématique des politiques éducatives. Il produit en fin d'année un rapport de synthèse, assorti de propositions et préconisations, remis aux plus hauts décideurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

La thématique du 9^e Cycle

Pour sa 9e promotion (2027–2028), le Cycle portera sur la thématique : **« École et université dans une société inclusive - L'école pour tous et toutes : vers un apprentissage et une accessibilité universels »**.

Vingt ans après la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et dix ans après la loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 qui a consacré le terme d' « inclusion scolaire », le moment est propice à un bilan et à une projection. Si les avancées sont réelles comme le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire qui a triplé depuis 2006 pour atteindre 436 085 en 2022 (Cour des comptes, 2024). La question de l'effectivité de l'inclusion, au-delà du champ du handicap, reste posée pour l'ensemble des élèves et étudiants en situation d'empêchement scolaire.

Le Cycle a vocation à faire le point sur l'état des connaissances et à interroger les tensions non résolues de notre système éducatif. Afin de garantir l'ancrage scientifique de la démarche, l'IH2EF lance un appel à manifestation d'intérêt pour identifier un référent scientifique, enseignant-chercheur, qui apportera son expertise dans la définition du sujet, l'élaboration du parcours d'étude, et l'accompagnement du groupe des auditeurs et auditrices dans la rédaction du rapport de synthèse et sa présentation finale.

Repères scientifiques

Quatre questionnements structurent la réflexion du 9e Cycle et balisent le champ d'expertise attendu du référent scientifique :

- **Le handicap à l'école :** la recherche distingue aujourd'hui trois paradigmes qui coexistent sans que le débat soit clos : l'intégration, l'inclusion et l'accessibilisation systémique (Ebersold, 2021). La conception universelle de l'apprentissage (CUA, CAST 2024 ; Tricot, 2024 ; UNESCO, 2020) prolonge cette dernière logique vers l'ensemble des apprenants en favorisant la réduction des obstacles cognitifs à l'accès aux savoirs.
- **Les inégalités scolaires :** les travaux de Duru-Bellat et Dubet (*L'École peut-elle sauver la démocratie ?* Le Seuil, 2020) montrent que la massification scolaire a transformé les inégalités sans les résorber. Les élèves et les étudiants sont encore trop souvent empêchés scolairement pour des raisons multiples ; origine sociale, territoire de résidence, biais de genre dans l'orientation, allophonie... Ces inégalités se cumulent souvent et continuent d'interroger nos institutions.
- **Les politiques publiques :** la France a construit deux logiques parallèles de compensation ciblée pour les élèves et étudiants en situation de handicap et pour les établissements en contexte défavorisé sans jamais trancher entre cette approche et une logique d'accessibilité universelle bénéficiant à tous et toutes. La question des alliances éducatives reste également ouverte : l'Ecole peut-elle répondre seule à toutes les vulnérabilités, ou doit-elle s'articuler avec le médico-social, les collectivités, les familles et les employeurs ? Enfin, les enjeux autour de la gouvernance de l'inclusion restent encore aujourd'hui au cœur des débats.
- **Que nous dit la loi de 2005 sur la réalité de l'école vingt ans après ?** La loi a posé un droit : celui de chaque enfant à être scolarisé en milieu ordinaire. Vingt ans plus tard, le rapport de la Cour des comptes (2024) dresse un bilan en demi-teinte : les effectifs ont triplé, mais les parcours restent complexes, les personnels insuffisamment formés, les ruptures de continuité nombreuses, et le recours massif aux aides humaines interroge la soutenabilité du modèle.

II. Contenu et jalons de la mission

L'enseignant-chercheur (référent scientifique) retenu intervient en étroite collaboration avec la chefferie de projet IH2EF en charge du Cycle, interlocutrice unique tout au long de la mission.

Le Cycle des hautes études s'appuie par ailleurs sur deux autres enseignants-chercheurs intervenant en complémentarité du référent scientifique thématique : l'un en appui à la méthodologie de rédaction du rapport de synthèse, l'autre spécialiste de l'évaluation en appui de la certification "Mobiliser la démarche scientifique pour les prises de décision à forts enjeux" (RS6531) dont bénéficient les auditeurs et auditrices du Cycle. Le référent scientifique thématique, objet du présent appel, articule son intervention avec ces deux autres enseignants-chercheurs sous la coordination de la chefferie de projet IH2EF.

La mission est répartie sur trois années civiles selon l'organisation suivante :

Année	Livrable	Volume (j)	Jalon
2026	Contribution à l'élaboration de la note d'intention du Cycle 9 et à l'élaboration du parcours d'étude (cadre scientifique de la thématique, bibliographie de référence, identification des terrains et intervenants) en lien avec la chefferie de projet du Cycle	<i>2 jours</i>	<i>Octobre – décembre 2026</i>
	Sous-total 2026 :	<i>2 jours</i>	
2027	Participation à la sélection des auditeurs et auditrices et au webinaire de présentation du Cycle	<i>0.5 jour</i>	<i>Juin 2027</i>
	Présence effective sur l'ensemble des sessions du Cycle permettant une vision d'ensemble des travaux et échanges du groupe, condition nécessaire à l'accompagnement des auditeurs et auditrices dans leur maturation vers le rapport	<i>8 jours</i>	<i>Septembre - décembre 2027</i>
	Sous-total 2027 :	<i>8.5 jours</i>	
2028	Présence effective sur l'ensemble des sessions du Cycle permettant une vision d'ensemble des travaux et échanges du groupe, condition nécessaire à l'accompagnement des auditeurs et auditrices dans leur maturation vers le rapport	<i>12 jours</i>	<i>Janvier - juin 2028</i>
	Référent scientifique du dossier thématique (contributions au site internet IH2EF)	<i>1 jour</i>	<i>Janvier – juin 2028</i>
	Accompagnement des auditeurs et auditrices à la rédaction du rapport final	<i>2 jours</i>	<i>Janvier – juin 2028</i>
	Coordination et relecture scientifique du rapport final	<i>1 jour</i>	<i>Mai – juin 2028</i>
	Sous-total 2028 :	<i>16 jours</i>	
TOTAL	Volume total de la mission :	<i>26.5 jours</i>	

III. Conditions financières

La mission est exercée dans le cadre d'une vacation rémunérée sur convention ponctuelle (Titre 2), selon les taux journaliers suivants en vigueur à l'IH2EF :

Statut	Taux journalier	Modalité
Maître de conférences (MCF)	420 €/j	<i>Vacation (Titre 2)</i>
Professeur des universités (PU)	490 €/j	<i>Vacation (Titre 2)</i>

Les frais de déplacement et d'hébergement liés à la mission (déplacements en académie, séjour d'étude, colloque) sont pris en charge par l'IH2EF selon les règles de remboursement en vigueur pour les agents de la fonction publique d'État.

IV. Profil recherché

Expertise scientifique sur la thématique

- Enseignant-chercheur (maître de conférences, professeur des universités ou statut équivalent), avec une spécialisation reconnue dans un ou plusieurs des champs disciplinaires suivants, en lien avec la thématique de l'inclusion scolaire et universitaire :
 - Sciences de l'éducation ;
 - Droit de l'éducation ;
 - Sociologie ;
 - Psychologie de l'éducation, sciences cognitives, sciences des apprentissages ;
- Productions scientifiques récentes et significatives sur la ou les thématiques concernées (articles, ouvrages, rapports d'expertise, contributions à des instances nationales ou européennes) ;
- Connaissance approfondie du cadre juridique et institutionnel français et, si possible, d'approches comparatives européennes ou internationales, constituant un atout supplémentaire.

Compétences d'accompagnement et d'animation

- Expérience d'accompagnement de groupes dans la production d'écrits scientifiques ou de rapports à destination de décideurs publics ;
- Capacité à rendre accessibles des concepts scientifiques auprès d'un public de hauts responsables non spécialistes ;
- Aptitude au travail collaboratif avec une équipe projet ;
- Disponibilité sur l'ensemble du Cycle, y compris pour des déplacements en académie.

V. Présentation du dossier de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae actualisé, mettant en avant les travaux de recherche et publications en lien avec la thématique de l'inclusion scolaire et universitaire ;

- Des éléments motivationnels précisant l'intérêt porté à la thématique du Cycle, la vision de la mission d'enseignant-chercheur référent et les modalités de disponibilité envisagées ;
- Le cas échéant, un accord ou avis de l'autorité hiérarchique ou de l'établissement d'origine.

Le dossier complet est à adresser avant le **30 septembre 2026, minuit** à :
catherine.deschamps@education.gouv.fr

VI. Critères de sélection

N°	Critère et éléments d'appréciation	Pondération	Pièces attendues
1	Expertise scientifique sur la thématique de l'inclusion	50 %	CV + liste de publications
2	Expérience d'accompagnement à l'écriture et à la production collective	20 %	2 références récentes explicites
3	Disponibilité et organisation	30 %	Déclaration explicite

Les candidats et candidates présélectionnés seront invités à un entretien avec le comité de sélection de l'IH2EF avant la décision finale. L'ensemble des candidats est informé des suites données à leur dossier.

VII. Contacts et renseignements

Pour toute question relative à cet appel à manifestation d'intérêt, les candidats et candidates peuvent contacter :

Nicolas Ménagier, Adjoint du département Expertise et partenariats

Nicolas.menagier@education.gouv.fr

06 65 67 12 26